



Aidez-nous à sauver des vies !



Les communes s'engagent pour sauver des vies



Donnons de l'assurance à la vie

**LA 3<sup>EME</sup> ÉDITION DU LABEL « MA COMMUNE A DU CŒUR »  
CONFIRME L'ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DANS LA LUTTE CONTRE L'ARRÊT CARDIAQUE.**

Ce Label créé par l'Association RMC/BFM en 2013 a pour vocation d'inciter les collectivités locales à se mobiliser contre l'arrêt cardiaque extrahospitalier.

Cette opération rencontre un franc succès.

Depuis son lancement, **plus de 600 collectivités** se sont portées candidates et **près de 400** ont obtenu le Label.

Cette année « Ma commune a du Cœur » s'inscrit dans la dynamique de la Grande Cause Nationale 2016 « Adoptons les gestes qui sauvent ».

Les chiffres clés du Label 2016, soutenu par l'association Attitude Prévention :

- **Plus de 150 communes et communautés de communes ont obtenu le Label** : 60 labellisées 1 cœur, 68 labellisées 2 cœurs et 29 communes labellisées 3 cœurs
- **85 % des communes candidates ont obtenu le label**
- **Un nombre de communes labellisées multiplié par 2 depuis 2015**
- **10 fois plus de communes labellisées 3 cœurs depuis 2015**
- **6,5 % des communes labellisées ont plus de 100 000 habitants (Près de 5 Millions d'habitants)**

Les communes labellisées sont sélectionnées par un Comité d'experts sur la base d'un questionnaire et d'indicateurs évaluant leur mobilisation en matière de formation de leur population, de communication autour des bons réflexes, d'installation de défibrillateurs cardiaques, en tenant compte de leur localisation et leur accessibilité. Ce comité d'experts est composé de 10 personnalités\* représentant des collectivités locales, des professionnels de santé, médecins et urgentistes.

**Le contexte :**

- Plus de 50 000 personnes meurent chaque année en France d'un arrêt cardiaque.
- Le taux de survie s'élève à 7.5%.
- Seulement 15% des Français sont formés aux gestes de premiers secours.
- « Adoptons les comportements qui sauvent » est la grande cause nationale 2016 et notre partenaire, l'association Attitude Prévention, est soutien officiel de cette initiative portée par les Sapeurs-pompiers de France, la Croix-Rouge française et la Protection Civile.

Pour Isabelle Weill, présidente de l'Association RMC/BFM, « ce Label permet de valoriser les communes les plus mobilisées et de partager les bonnes pratiques locales. Notre objectif à travers cette initiative est de convaincre les communes à agir sur cet enjeu de santé publique, plutôt que de les y contraindre. A la clé il y a la perspective de sauver chaque année des milliers de vies et j'ai la conviction que nos maires, qui se battent chaque jour pour améliorer la vie de nos concitoyens, y sont sensibles. Je compte donc sur eux ».

L'association Attitude Prévention regroupe l'ensemble des assureurs français. Elle est née le 8 juillet 2016 suite au rapprochement entre Assureurs Prévention et GEMA Prévention.

**Ses missions :**

- Porter les sujets prévention (notamment risques routiers, accidents de la vie courante et santé) au nom de tous les assureurs, en lien avec la Fédération Française de l'Assurance
- Concevoir et déployer des actions de sensibilisation aux risques routiers, domestiques et santé vers le grand public et les entreprises, seule ou en partenariat avec d'autres organismes
- Constituer un pôle de référence pour l'analyse des données chiffrées des risques routiers, de la vie courante et santé



Donnons de l'assurance à la vie

[www.attitude-prevention.fr](http://www.attitude-prevention.fr)

Contact Presse:

Camille Boulay - 01 71 19 14 60

[cboulay@associationrmcbfm.org](mailto:cboulay@associationrmcbfm.org)



Aidez-nous à sauver des vies !



Les communes s'engagent pour sauver des vies



Donnons de l'assurance à la vie

## LES COMMUNES LABELISÉES

### LES LABELS 3 CŒURS :

ALLEINS • ANGERS • ANOULD • ARMENTIÈRES • BELLEGARDE • CLERMONT-COMMUNAUTÉ • COLOMBIER SAUGNIEU • COURNOLS • CRAPONNE SUR ARZON • DAMPIERRE-SUR-MOIVRE • DINARD • JALEYRAC • LES MARTRES-D'ARTIÈRE • MÂCON • MARCQ-EN-BARŒUL • MORMANT • MOUANS-SARTOUX • NICE • PARIS • PAU • PFASTATT • PLATS • PUTEAUX • QUIMPER • RUEIL MALMAISON • SAINT-MANDRIER-SUR-MER • SAINT-SIMÉON-DE-BRESSIEUX • TAGOLSHEIM • VARS

### LES LABELS 2 CŒURS :

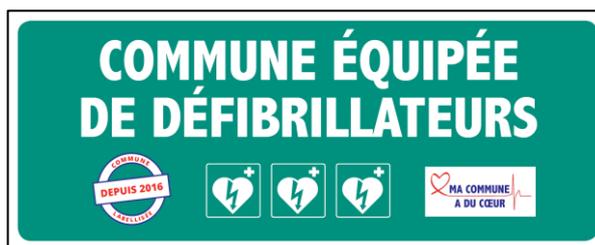
AIGUEFONDE • ANGOULÊME • ANTONY • BITSCHWILLER-LÈS-THANN • BRESSOLS • BUC • BURNHaupt-LE-BAS • CANÉJAN • CANNES • CARRY-LE-ROUET • CAUNES-MINERVOIS • CAUSSENS • CHÂTENAY-LE-ROYAL • CHÉRISAY • COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES PORTES DE L'EURE • COULANS-SUR-GÉE • CRAMANT • CROUZET-MIGETTE • DRANCY • ÉCOLE-VALENTIN • ESPAGNAC • ESSEY-LÈS-NANCY • FALICON • GUILLAUMES • HAUBOURDIN • HUNDSBACH • ISTRES • LABERGEMENT-LÈS-AUXONNE • LAMOTHE-GOAS • LYON • MÂCOT-LA-PLAGNE • MIONS • MODANE • MONTLUÇON • MOOSLARGUE • ORLÉANS • PAYRIN-AUGMONTEL • PERNAY • PERTHES • PESSAT-VILLENEUVE • PETITE-FORÊT • PINON • PREIGNAC • PUGET-VILLE • RAEDERSHEIM • REIMS • RIEUMES • RUFFEY-LÈS-BEAUNE • RUILLE-SUR-LOIR • SABLÉ-SUR-SARTHE • SAINT BRIEUC • SAINT-AMARIN • SAINT-BARTHELEMY-D'AGENAIS • SAINT-BONNET-PRÈS-ORCIVAL • SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE • SAINT-ETIENNE-DE-SAINT-GEOIRS • SAINT-FLORET • SAINT-JEAN-DE-LUZ • SAINT-MARTIN-L'AIGUILLON • SAINT-OMER • SAINT-PAUL-LÈS-DAX • SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX • SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE • VARÈS • VAUX-SUR-EURE • VILLEURBANNE • WALSCHIED • WILLER-SUR-THUR

### LES LABELS 1 CŒUR :

BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ • BABEAU-BOULDOUX • BELLEVILLE • BEUVRAGES • BLANCHE-ÉGLISE • BOYNES • BRÉMONTIER-MERVAL • BUBRY • CANAULES-ET-ARGENTIÈRES • CHAUDENAY • CHAZEUIL • CHEVRY-COSSIGNY • COLOMBIER • COMBRIMONT • DURAVEL • ENTRE-DEUX-MONTS • FORGES-SUR-MEUSE • GIRAUMONT • HAUTERIVE-LA-FRESSE • HERRLISHEIM-PRÈS-COLMAR • IMLING • JEURRE • LA CHAPELLE-SUR-CHÉZY • LA CHAUSSÉE • LABRUYÈRE • LARCEVEAU-ARROS-CIBITS • LE PRADET • LEMPIRE • LES GONDS • LIMOGES • LUGAGNAC • LUTTERBACH • MAGNY-LE-HONGRE • MAINSAT • MONTGUEUX • MALAY-LE-GRAND • MARANGE-SILVANGE • MARSEILLAN • MARSON • MAUREILLAS-LAS-ILLAS • MEILLY-SUR-ROUVRES • MOUGINS • MULHOUSE • NÎMES • PORT-LA-NOUVELLE • PROUVY • QUERRIEN • ROISSY-EN-BRIE • RUFFEY-LÈS-ECHIREY • SAINTE-SABINE • SAINT-ÉTIENNE • SAINT-ÉTIENNE-DU-GRÈS • SAINT-VINCENT • SALERS • SENS-SUR-SEILLE • SEYSSUEL • TROYON • VALENCE • VANDŒUVRE-LÈS-NANCY • VILLAINES-LA-JUHEL

**\*LE COMITÉ D'EXPERTS :** Arnaud ROBINET, Député de la Marne, Maire de Reims • Patricia SCHILLINGER, Sénatrice du Haut-Rhin • François BRAUN, Président de Samu-Urgences de France • Jean-Luc MOUDENC, Président de France Urbaine, Maire de Toulouse • Colonel Éric FAURE, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France • Professeur Xavier JOUVEN, Épidémiologiste, spécialiste de la mort subite, Hôpital Européen Georges Pompidou, Inserm • Caroline CAYEUX, Présidente de la Fédération des villes moyennes de France, Maire de Beauvais, Sénatrice de l'Oise • Vanik BERBERIAN, Président de l'Association des maires ruraux de France, Maire de Gargilesse-Dampierre • Docteur Jean-Jacques MONSUEZ, Cardiologue, Hôpital René Muret Brigottini • Isabelle Weill, Présidente bénévole de l'Association RMC/BFM et d'AJILA.

## SIGNALETIQUES :



### Contact Presse:

Camille Boulay - 01 71 19 14 60  
[cboulay@associationrmcbfm.org](mailto:cboulay@associationrmcbfm.org)